

Le poste 10 ajoute au total les impôts indirects perçus par les gouvernements.

Les vendeurs de ces biens et de ces services doivent ajouter ces impôts pour avoir les fonds pour payer les gouvernements en cause. De ces impôts indirects, nous déduisons les subventions, qui ont l'effet contraire.

Le poste 11, provisions pour consommation de capital et réévaluations diverses, comprend les provisions pour consommation de capital ou les allocations de dépréciation que les entreprises doivent exiger pour amortir à la longue le coût des capitaux investis d'avance.

Le numéro 12 est le même genre d'erreur restante d'estimation que nous avons signalée à propos de la dépense nationale brute. Il faut l'inclure pour arriver à un total compatible avec la dépense nationale brute. Vous noterez qu'elle est remarquablement faible pour ce total de 52 milliards de dollars.

Eh bien, voilà une description de la nature des postes. Cette ventilation centre l'attention sur des aspects tout autres que le faisait la ventilation des dépenses.

Ici encore, les taux d'augmentation présentent de l'intérêt. Le total, évidemment, s'est accru au même rythme que la dépense nationale brute.

Un coup d'œil sur les principaux éléments nous fait voir que la rémunération des salariés, à la première ligne, a connu sur l'ensemble de la période à peu près la même augmentation que le total: 7.7 p. 100 au regard de 7.5 p. 100.

Pour ces dernières années, les augmentations sont indiquées aux autres endroits de cette colonne entre 1963 et 1964. La rémunération de la main-d'œuvre n'a pas augmenté aussi vite que le total; à 8.8 p. 100, l'augmentation était un peu moindre que la moyenne globale de 9.2 p. 100. En 1965, elle a été beaucoup plus forte que la moyenne, soit 11.1 p. 100 au regard de 9.7 p. 100.

Du premier semestre de 1965 au premier semestre de 1966, la rémunération de la main-d'œuvre s'est accrue de 13.0 p. 100 au regard de 11.4 p. 100 pour le total.

La solde et les indemnités des militaires constituent un poste trop petit et trop particulier pour s'en préoccuper. Ce poste diminue au fur et à mesure que l'effectif des forces diminue. C'est ce qui explique l'augmentation moindre des dernières années.

Les bénéficiaires des sociétés avant les impôts figurent à la ligne 3. Vous noterez qu'en 1964 ils se sont accrus sensiblement plus que l'ensemble du produit national brut. En 1965, ils ont augmenté légèrement moins que l'ensemble du produit national brut et, au cours du premier semestre de cette année, par rapport au premier semestre de l'an dernier, ils se sont accrus à un rythme inférieur à la moitié du taux d'augmentation de l'ensemble du produit national brut.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de passer pour l'instant aux dividendes, un peu plus stables récemment, versés à des non-résidents.

On retrouve au numéro 5 les loyers, intérêts et revenus divers des placements. Je n'ai rien à vous signaler à ce poste particulier à ce moment-ci.

Le poste n° 6, revenu net des agriculteurs provenant de la production agricole: les variations de récoltes et certaines circonstances ont fait subir des fluctuations assez fortes aux augmentations des dernières années. Vous remarquerez une augmentation phénoménale pour le premier semestre de 1966 sur le premier semestre de 1965. Cela exigerait une explication détaillée qu'il serait, selon moi, préférable de se faire donner plus tard par quelqu'un d'autre.

Le numéro 7 indique le revenu net des entreprises individuelles. Vous remarquerez qu'il a augmenté beaucoup moins, sur l'ensemble de la période, que le produit national brut, ce qui reflète la diminution graduelle du rôle des entreprises individuelles par rapport à celui des sociétés, tout comme le taux réduit d'augmentation de la production agricole sur l'ensemble de la période